

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DU CENTRE MULTISERVICE DES SAMARES
Séance ordinaire tenue le 2 décembre 2025 à 17 heures

PRÉSENCES

GROUPES SOCIOCOMMUNAUTAIRES ET SOCIOECONOMIQUES

	CJE de d'Autray-Joliette	P
PELLETIER, Marc	CJE Matawinie	P
RINFRET, Geneviève	CJE Montcalm	P

ENTREPRISES

GIRARD, Marie-Pierre	CISSS de Lanaudière	A
VACANT		***

ÉLÈVE

VACANT		***
---------------	--	------------

PARENT

VACANT		***
---------------	--	------------

PERSONNELS DU CENTRE MULTISERVICE

DESMARAIS, Suzie	Enseignante - Centre de formation l'Argile	P
VACANT	*****	***
CHEVRETTE, Patricia	Personnel de soutien – Centre de formation Berthier	P

DIRECTION DU CENTRE MULTISERVICE

VALLÉE, Diane	Directrice - Centre multiservice des Samares	P
---------------	--	----------

PERSONNES RESSOURCES

BOISJOLI, Karine	Directrice adjointe du service des ressources éducatives FP-FGA Centre multiservice des Samares	A
LANOUE, Philippe	Directeur adjoint de services de l'organisation scolaire, ressources financières et humaines Centre multiservice des Samares	P

MISE EN SITUATION COMMUNE

MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Madame Geneviève Rinfret souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur présence.
Vérification du quorum et régularité de la séance.

Le *quorum* étant constaté, l'assemblée est ouverte à 17h01

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question

FORMATION PROFESSIONNELLE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (PRISE DE QUORUM)
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 SEPTEMBRE 2025
4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 30 SEPTEMBRE 2025
5. SUJETS POUR DÉCISION
 - 5.1 Activités de campagnes de financement – fonds à destination spéciale (Approbation)
(LIP art. 94 et 110.4);
 - 5.1.1 Journée de coiffure communautaire (CF l'Argile);
 - 5.1.2 Dîner de Noël et remise de prix (CF l'Argile);
 - 5.1.3 Courir pour LEUCAN (CF Montcalm);
 - 5.1.4 Levée de fonds – Cartes de St-Valentin (CF Montcalm);
 - 5.1.5 Levée de fonds – Bon de contribution (Pâques) (CF Montcalm);
 - 5.1.6 Vente de café et collation (CF l'Envol).
 - 5.2 Bottin des frais chargés aux élèves 2025-2026 (Amendements)(Approbation)
(LIP art. 3al.4, 7al.3, 75.01 al.1 et 2 et 292 al.3);
 - 5.3 Rapport annuel 2024-2025 (Adoption) (LIP art.82 et 110.4).
6. SUJETS POUR INFORMATION
 - 6.1 États financiers 2024-2025 (RÉDDITION DE COMPTE) (LIP art. 83, 96.12, 110.31 et 110.9);
 - 6.2 Information sur les activités dans les centres (LIP art. 83, 96.12, 110.31 et 110.9).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DE LA FP

FORMATION PROFESSIONNELLE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (PRISE DE QUORUM)
C.É. – F.P. 2025.12.02.24

Le *quorum* étant constaté, l'assemblée de la formation professionnelle est ouverte à 18 h 35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
C.É. – F.P. 2025.12.02.25

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Suzie Desmarais*
Appuyé par *Patricia Chevrette*

Et résolu :
d'adopter l'ordre du jour de la formation professionnelle du 2 décembre 2025 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 SEPTEMBRE 2025
C.É. – F.P. 2025.12.02.26

Aucune modification n'est apportée.

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Bruno Ayotte*
Appuyé par *Marc Pelletier*

Et résolu :
d'adopter le procès-verbal de la formation professionnelle du 30 septembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 30 SEPTEMBRE 2025

AUCUN SUIVI

5. SUJETS POUR DÉCISION

5.1. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT - FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (APPROBATION) (LIP art. 94 et 110.4);

- 5.1.1. Journée de coiffure communautaire (CF l'Argile);
Permettre aux élèves de mettre en pratique les compétences techniques acquises lors de leur formation.

C.É. – F.P. 2025.12.02.27

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Suzie Desmarais*
Appuyé par *Patricia Chevrette*

Et résolu :
d'approuver l'activité de la journée de coiffure communautaire telle déposée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

- 5.1.2. Dîner de Noël et remise de prix (CF l'Argile);
Favoriser l'esprit de communauté et reconnaître l'engagement des élèves en offrant des prix lors du dîner de Noël.

C.É. – F.P. 2025.12.02.28

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Suzie Desmarais*
Appuyé par *Patricia Chevrette*

Et résolu :
d'approuver l'activité du dîner de Noël et remise de prix telle que déposée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

- 5.1.3. Courir pour LEUCAN (CF Montcalm);
Amasser des fonds pour LEUCAN en faisant de l'activité physique et en développant de bonnes habitudes de vie.

C.É. – F.P. 2025.12.02.29

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Bruno Ayotte*
Appuyé par *Suzie Desmarais*

Et résolu :
d'approuver l'activité de courir pour LEUCAN telle que déposée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

- 5.1.4. Levée de fonds – Cartes de St-Valentin (CF Montcalm);
Amasser des fonds en fabricant des cartes pour la journée de la St-Valentin.

C.É. – F.P. 2025.12.02.30

Sur proposition dûment faite et appuyée :

Il est proposé par *Marc Pelletier*

Appuyé par *Patricia Chevrette*

Et résolu :

d'approuver l'activité de levée de fonds – Cartes de St-Valentin telle que déposée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

- 5.1.5. Levée de fonds – Bons de contribution (Pâques) (CF Montcalm);
Vente de bons de contribution pour renflouer les fonds d'aide aux étudiants.

C.É. – F.P. 2025.12.02.31

Sur proposition dûment faite et appuyée :

Il est proposé par *Suzie Desmarais*

Appuyé par *Bruno Ayotte*

Et résolu :

d'approuver l'activité de levée de fonds – Bons de contribution telle que déposée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5.2. BOTTIN DES FRAIS CHARGÉS AUX ÉLÈVES 2025-2026 (Amendements)(Approbation) ;

(LIP art. 3al.4, 7al.3, 75.01 al.1 et 2 et 292 al.3) ;

C.É.- F.P. 2025.12.02.32

Deux ajustements ont été apportés au bottin. Le premier ajustement précise que l'augmentation de 3,86 \$ concernant la charpenterie-menuiserie s'applique uniquement au centre de formation de la Matawinie. Le deuxième ajustement concerne le cahier de secrétariat-comptabilité (ÉDITION TNT), une augmentation variant de 1,00 \$ à 3,00 \$ sera ajoutée à la liste.

Sur proposition dûment faite et appuyée :

Il est proposé par *Patricia Chevette*

Appuyé par *Suzie Desmarais*

Et résolu :

d'approuver les ajustements au bottin des frais chargés aux élèves 2025-2026.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5.3. RAPPORT ANNUEL 2024-2025 (Adoption) (LIP art.82 et 110.4) ;

C.É.- F.P. 2025.12.02.33

Diane Vallée nous présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025. Le Conseil d'établissement est responsable de sa préparation. Celui-ci fait état des activités de l'année précédente comme prévu par la loi sur l'instruction publique. Elle débute en précisant que les photos ajoutées sont celles d'élèves provenant des centres de formation. Philippe Lanoue poursuit ensuite en présentant les états financiers, le budget et le fonctionnement des centres de formation. Il explique en détail les surplus ainsi que les diminutions observées dans chacun des centres. La majorité de ces écarts est attribuable aux salaires et au taux d'abandon des élèves. Il conclut en soulignant que la RAC, charpenterie-menuiserie et l'offensive en construction ont constitué une réelle plus-value. Bien que certains enjeux persistent pour certaines formations professionnelles, les équipes ainsi que les membres des directions travaillent à améliorer la situation.

Sur proposition dûment faite et appuyée :

Il est proposé par *Suzie Desmarais*

Appuyé par *Bruno Aytte*

Et résolu :

d'adopter le rapport annuel 2024-2025 du Conseil d'établissement tel que déposé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUJETS POUR INFORMATION

6.1. ÉTATS FINANCIERS 2024-2025 (RÉDDITION DE COMPTE) (LIP art. 83, 96.12, 110.31 et 110.9);

Le Conseil d'établissement de la FP / FGA dispose d'un budget total de 1 600,00 \$ pour ses frais de fonctionnement. Celui-ci peut être utilisé pour des besoins particuliers ou des frais de gardiennage. Cette année, ce montant a été utilisé pour offrir des repas aux membres du Conseil d'établissement et pour le remboursement des frais de déplacement. Il demeure un solde de 222,00 \$ à la fin de l'exercice financier.

Monsieur Lanoue apporte des éclaircissements sur le rapport des résultats financiers 2024-2025. Il explique ensuite les diagrammes, lesquels sont accompagnés d'un texte explicatif en détaillant le contenu. Les états financiers 2024-2025 sont marqués par une coupure budgétaire de 160 244,00 \$, demandée par le Centre de services scolaire, dans le contexte des compressions annoncées par le ministère de l'Éducation. Malgré cette réduction, un surplus budgétaire de 238 442,00 \$ se dégage du bilan final.

6.2. INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS DANS LES CENTRES (LIP art. 83, 96.12, 110.31 et 110.9).

Diane Vallée informe les membres du conseil des activités des centres qui ont eu lieu récemment ainsi que de celles à venir.

Les 17 et 18 novembre 2025 se sont tenues les portes ouvertes au centre de formation l'Argile, à l'EHL et au CESL. Cet événement, qui connaît un franc succès depuis les trois dernières années, a attiré environ 800 élèves durant la journée, en plus de plusieurs en soirée.

Le projet FGJ/FGA a été lancé en octobre, en collaboration avec l'école secondaire du Havre Jeunesse. L'objectif de ce projet est de diplômer le plus grand nombre d'élèves afin de leur permettre de poursuivre leurs études.

L'offensive construction, si tout va bien, sera démarré en mars 2026. Considérant la popularité de cette formation, le ministère n'offrira pas de bourses à ces étudiants.

Diane Vallée poursuit en présentant la situation des équivalents temps complets (ETC). À l'heure actuelle, il est possible de libérer progressivement des enseignants afin d'offrir du soutien aux élèves. Le gel d'embauche demeure, à l'exception des services directement liés aux élèves.

Elle poursuit en précisant que l'analyse du budget révisé n'est pas encore complétée et qu'elle sera en mesure d'informer des résultats lors de la prochaine rencontre prévue en février 2026. Diane exprime ses préoccupations concernant le taux d'abandon des élèves. Des rencontres ont déjà eu lieu avec les directions adjointes des centres. Si la situation se poursuit, cela pourrait entraîner une absence de financement. Dans ce contexte, une analyse de la rentabilité des groupes est actuellement en cours dans les centres. Il sera donc impossible d'ouvrir des groupes de huit à dix élèves, surtout compte tenu des revenus restreints. Cette décision pourrait avoir des répercussions sur les formations offertes.

Finalement, madame Vallée présente le sujet de la mutualisation. Les centres de services ont été invités à mutualiser certaines tâches et certains services afin de réduire les dépenses. Le ministère a mandaté une firme pour réaliser cette analyse et, à ce jour, douze centres de services ont été rencontrés. L'ensemble des services du Centre de services scolaire des Samares a été rencontré, incluant le Centre multiservice des Samares.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

C.É.- F.P. 2025.12.02.34

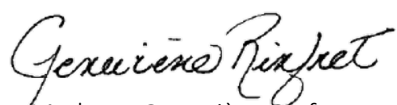
Sur proposition dûment faite et appuyée :

Il est proposé par *Patricia Chevette*
Appuyé par *Suzie Desmarais*

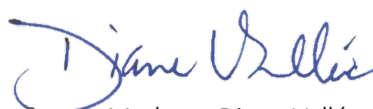
Et résolu :
d'adopter la levée de l'assemblée de la formation professionnelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 18 H 34



Madame Geneviève Rinfret
Présidente



Madame Diane Vallée
Directrice